

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 18 (1873)
Heft: (20): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Artikel: Mancœuvres d'automne 1873 de la 29e division allemande [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-333443>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les écarts moyens en portée, en direction et en hauteur, ont été calculés, ainsi que les dimensions des rectangles circonscrits, les zones dangereuses et les probabilités d'atteindre un front de troupes.

(A suivre.)

MANŒUVRES DE LA 29^e DIVISION ALLEMANDE (¹).

A la question de la composition et de l'effectif du bataillon se lie intimement celle *de la réserve*; c'est-à-dire la question d'un effectif de paix et d'un de guerre, d'une élite et d'une réserve, leur proportion, leur mode de combinaison.

L'Allemagne passe du pied de paix au pied de guerre par la *mobilisation*, c'est-à-dire en portant ses bataillons de l'effectif ordinaire de 500 hommes à 1000 hommes, par l'appel de 500 réservistes, qui sont intercalés dans les hommes de l'élite.

Devons-nous imiter cela en Suisse? L'auteur de ces remarques ne le pense pas, car les circonstances des deux pays sont différentes. L'Allemand sert pendant 2 1/2 ans; pendant ce temps il est soldat complètement et une fois pour toutes. Quand, après deux ans de congé au plus, il est rappelé à son bataillon, le second jour déjà, grâce à sa bonne éducation antérieure et à la discipline traditionnelle, il est redevenu le même. Chez nous, au contraire, les réservistes rappelés seraient déjà d'un certain âge, bien plus vieux et moins exercés que l'élite. Puis l'officier allemand est assez fort dans son métier pour qu'il lui soit indifférent de commander un bataillon de 1000 hommes en temps de guerre ou un de 500 hommes en temps de paix. Aussi à cet égard nous n'avons pas l'avantage, et nous devons nous exercer en temps de paix comme pour le temps de guerre.

Il y a encore une autre différence. Quand l'Allemagne mobilise, elle est partie principale; elle peut prendre son temps et se préparer, suivant les exigences, plus ou moins à l'avance. La Suisse, au contraire, par ses conditions politiques et économiques, ne peut mobiliser que très tard. Alors il faut se presser, car il y a danger dans le retard, et le retard serait inévitable si les bataillons d'élite ne pouvaient marcher tels quels et devaient auparavant s'occuper d'encadrer leurs réservistes.

Bien plus, il pourrait souvent paraître convenable de ne faire d'abord marcher que la première élite; mais le danger venant à croître, on appellerait les réserves. Cette incorporation devrait-elle alors se faire à la frontière? Chacun peut s'en représenter clairement les inconvénients. Il faut noter encore que ces inconvénients seraient grands surtout dans les armes spéciales, et qu'on a déjà pu en avoir un avant-goût dans quelques corps levés en 1870.

Nous avons assez d'occasion d'imiter les armées allemandes sur d'autres terrains plus seconds, sans nous lancer sur celui-là.

On n'a pas d'observations particulières à présenter à l'égard de l'artillerie et de la cavalerie, mais bien quant à l'*état-major général*.

(¹) Voir notre précédent numéro.

Chez nous, la différence entre les états-majors et les officiers de troupe n'existe pas seulement par l'uniforme et par les branches de service ; elle se trouve encore dans le fait que l'officier de troupe n'a d'obligations qu'envers les autorités et les troupes de son Canton, sauf dans les écoles, tandis que l'officier fédéral est à la disposition de l'autorité militaire supérieure pour tous les services que celle-ci peut lui demander. Nous avons donc toujours à distinguer ces deux catégories d'officiers, et c'est pour cela qu'on leur a donné des uniformes différents.

En Allemagne, au contraire, un officier de troupe peut être commandé, du grade de colonel de régiment et en dessous, pour remplir des fonctions dans son corps d'armée ou dans un autre, qui incombe chez nous à un état-major général beaucoup plus nombreux. Ainsi une division allemande a, en temps de paix un, en guerre deux officiers d'état-major, mais en outre un ou deux adjudants, c'est-à-dire des officiers de troupe détachés de leurs corps. L'état-major général est formé, on le sait, en y appelant des corps de troupes les officiers les plus capables ; ils sont instruits ensuite et employés au service d'état-major, et ainsi de suite. Cela, nous pourrions aussi l'avoir, et nous l'avons déjà partiellement en fait, car il ne nous manquerait pas d'occasion de replacer aux corps de troupes des officiers fédéraux et de les reprendre plus tard dans l'état-major si l'on en est content.

Nous pourrions aussi par là mieux apprécier et développer les aptitudes diverses des officiers, et de même que la répartition officielle de l'armée (quoique en partie nominale puisqu'elle ne lie pas le commandant en chef) a réalisé un progrès sur l'ancienne anarchie, de même une fois qu'on aurait mieux déterminé, pour un certain temps, les états-majors divisionnaires et le grand état-major proprement dit, on pourrait faire travailler utilement ce dernier, par exemple à des reconnaissances ou à d'autres travaux préparatoires. Il n'y a aucun motif d'accorder au grand état-major moins d'initiative, moins d'esprit de corps, moins d'exercices, moins d'occasions de se former à la tâche, qu'aux états-majors de divisions. Pourquoi faut-il ajourner tout cela au dernier moment, en ce qui concerne le plus important rouage d'une armée, tandis qu'il saute aux yeux qu'on a réalisé déjà de grands progrès par la répartition permanente ?

Pour l'exercice des officiers appelés éventuellement à former le grand état-major, on travaille activement en Allemagne ; nous ne pourrions que nous féliciter de suivre cet exemple et de vouer au moins autant de sollicitude à notre grand état-major qu'au reste.

Une condition essentielle à cet effet serait d'en séparer les officiers non répartis et de le compléter constamment en y appelant les meilleurs éléments, par conséquent pas en en formant une sorte de corps soldé et à vie à l'instar des instructeurs (¹).

(¹) Tout en applaudissant vivement à ces justes remarques de l'honorable auteur et à tout ce qu'il réclame en faveur du grand état-major, nous prendrons la liberté de douter de l'efficacité d'un des moyens qu'il propose à cet effet, savoir celui de faire passer nos officiers successivement des troupes à l'état-major et retour. C'est fort bien en Allemagne, où les officiers n'ont rien d'autre à faire qu'à s'instruire et à fournir leur carrière militaire. Mais dans notre armée de milices un officier est

En ce qui concerne les *chevaux de selle* notre régie fédérale de Thoune a déjà rendu d'excellents services. Par les montures bien dressées qu'elle vend ou loue à nos officiers, la rapide transmission et exécution des ordres a été facilitée. Il faudrait encore étendre l'action de cet utile établissement, car il y a un grand avantage à ce que les adjudants puissent se monter facilement et bien.

A l'égard des *rapports*, les renseignements puisés auprès de la 29^e division allemande font voir que notre système de rapports doit être une bonne fois simplifié fondamentalement. Nous devons sans doute tenir compte de nos circonstances particulières : plus courte durée de service, solde par jour et non par mois, etc. ; mais on pourrait se contenter de l'indication des mutations, et n'exiger la justification détaillée qu'à l'entrée ou à la sortie du service ou dans des cas exceptionnels. Ainsi les immenses additions et soustractions, qui coûtent tant de larmes, seraient complètement éliminées. Et cela aussi bien pour les états-majors que pour les corps de troupes.

Passons maintenant aux troupes des différentes armes, à leur éducation et à leur emploi.

L'artillerie de la 29^e division allemande avait déjà fait ses exercices de tir. On ne put donc en juger que sous le rapport de la mobilité et de l'emploi. Toutes les pièces sont attelées de six chevaux et peuvent porter 4 à 5 hommes. Ainsi elles n'ont pas besoin de faire trotter leurs caissons et elles ont encore sur les nôtres l'avantage d'un chef de pièce monté. Ce dernier avantage est réel et serait plus facile à introduire dans notre armée que les capitaines d'infanterie montés. Toutefois ce n'est pas une question vitale.

Les chevaux de trait allemands sont forts et en même temps mobiles. C'est un point qui mérite attention. Ne pourrions-nous pas, à côté d'une meilleure instruction du train en la prolongeant, avoir aussi des prescriptions, quant aux chevaux de trait, qui nous rendent moins inférieurs à l'artillerie allemande ? Nos chevaux suisses sont, il est vrai, beaucoup plus lourds que les allemands, mais avec de la bonne volonté on pourrait arriver à une notable amélioration dans les choix.

Les officiers allemands considèrent comme une de leur tâche principale le choix de bonnes positions, couvertes si possible et rasantes ainsi que l'appréciation des distances et le changement rapide de position. Les batteries n'ont pas de soutiens particuliers.

L'affût diffère du nôtre par la construction de quelques parties.

déjà lourdement chargé par l'apprentissage d'un métier militaire à côté de ses importantes affaires civiles. Comment apprendrait-il plusieurs de ces métiers ? Les routines de commandement des officiers de troupe sont presque inutiles à l'officier d'état-major, et le service spécial de celui-ci, tables de dislocation, de mouvement, transmission d'ordres, etc., ne se lient qu'indirectement à l'activité journalière de l'officier de troupe. Etant forcés de limiter notre instruction, il vaut mieux, pour nous, séparer les deux branches. En revanche on pourrait exiger que les officiers d'état-major eussent au moins 4 ou 5 ans de service comme officier de troupe avant d'être brevetés définitivement. — Réd.

Le timon est autrement adapté. Tandis que nous pouvons sans doute ôter plus facilement l'avant-train, par le fait que le crochet d'embrelage est fixé à l'essieu de devant et que la crosse n'a pas besoin d'être levée au-dessus de l'assise, nos chevaux de timon, en revanche, ont à porter tout l'excès de poids du timon. Les pièces allemandes ont à l'essieu de devant une saillie vers l'arrière, à hauteur de laquelle on lève la crosse pour la crocher. Le bout du timon est relevé par ce mouvement, ce qui soulage les chevaux, et les demi-tours de toute la voiture se font (contre notre attente) sans plus de difficulté. Les chevaux du milieu tirent au palonnier et ceux de devant au crochet d'attelage.

Le harnachement est plus léger que le nôtre. Les selles des chevaux de main sont établies de manière à les monter. Les officiers d'artillerie, comme d'ailleurs tous les officiers montés, ont l'équipement de cheval identique à celui que nous avions il y a 40 ans, y compris le poitrail et le sous-queue que nous avons abolis.

La cavalerie excelle en Allemagne, et nous devons d'autant plus nous en préoccuper que cette arme est notre partie faible. L'Allemand joint la bonne équitation technique à un intelligent emploi ; il est, de naissance, plus familiarisé avec les chevaux, plus cavalier que le Français. En plusieurs circonstances la cavalerie française a bien remporté d'éclatants succès par une vigoureuse tactique ; mais la cavalerie allemande réunit à un plus haut degré toutes les conditions de supériorité : chevaux excellents, troupe instruite et commandement habile.

Le service est de deux sortes : le service de sûreté ; le combat sur le champ de bataille. Les deux sont parfaitement exercés, et ce n'est qu'en étant réunis qu'ils donnent toute sa valeur à cette arme, dont on s'est trop pressé de rabaisser l'importance et l'avenir.

L'idéal d'un cheval de guerre est le cheval de la Prusse orientale, dont est monté, par exemple, le régiment n° 14. L'agilité et la solidité s'y trouvent au même degré. Le service passablement chargé des six dernières semaines de manœuvres n'y a laissé aucune trace de fatigue.

Si en Suisse nous avons dû depuis longtemps nous contenter d'un minime effectif de cette arme, nous devrions au moins faire tous nos efforts pour que ce petit nombre soit de bonne qualité, de meilleure qualité que ce que nous avons. Nos chevaux sont, pour la plupart, trop lourds, pas assez rapides ni résistants, conditions premières de toute cavalerie ; ils sont vite surmenés et épuisés si l'on en exige ce que la cavalerie doit pouvoir fournir. Si nous pouvons faire complètement abstraction de cavalerie de ligne, en la remplaçant ou la compensant par nos carabiniers, en revanche il est indispensable de pouvoir, en certains cas, lancer des cavaliers en éclaireurs ou fourrageurs devant le front, en soutiens de flanc ou d'autres armes ; pour cela la vitesse est un facteur principal. Il faut donc arriver, de façon ou d'autre, à l'amélioration de notre cavalerie et de notre race de chevaux. Une réorganisation générale de cette arme est nécessaire soit pour la fourniture des chevaux aux recrues soit pour les remontes.

Si l'on fournit le cheval aux recrues et qu'on le laisse aux cavaliers formés, comme on l'a proposé, il faudra y faire concourir tant pour les frais que pour la surveillance, les Cantons et les communes.

Nous ne nous étendrons pas sur l'instruction et l'emploi de la cavalerie allemande. Il faut cependant noter que le service de nos guides, desquels on demande souvent un peu trop, est fait par des cavaliers détachés des régiments. Quant à l'emploi au combat, il est moins fréquent que dans nos manœuvres de campagne. En effet la cavalerie peut agir efficacement par sa seule présence, en restant couverte et en fournissant, à l'occasion, une ou deux charges, ce qui est l'ouvrage d'une journée ordinaire. Elle fait ces charges en ordre plus ouvert que la nôtre.

L'infanterie nous offre le sujet de réflexions qui nous touche le plus près. Les yeux, les pieds de nos gens valent bien, de naissance, et même d'exercice ceux des Allemands. Mais il nous manque la pratique des règlements et de la discipline. La rapidité des mouvements en ordre serré et ouvert nous fait aussi défaut, surtout dans le passage d'une forme à l'autre.

On n'y voit point de contrainte pédantesque sous les armes ; l'intelligence générale et l'aisance brillent dans l'allure de chacun. Ce qui est si difficile chez nous, c'est-à-dire la conduite d'une troupe en ordre ouvert, en chaîne, et sa réunion, se fait là sans difficulté.

Les mouvements de l'infanterie n'y présentent d'ailleurs rien de particulier. Position en masse de rassemblement, déploiement des colonnes précédées de tirailleurs, défillement par le terrain autant que possible de tous les corps ou groupes, lignes de tireurs à intervalles pour l'avance des réserves, parfois salves au commandement et enfin attaque à la bayonnette, tout cela d'après les circonstances du terrain, telles sont les diverses formes de l'action de l'infanterie, les mêmes aujourd'hui dans toutes les armées européennes.

Il faut pourtant noter ici une particularité. C'est que l'infanterie sort toujours avec la bayonnette au canon. La malencontreuse idée qu'on a le temps de mettre la bayonnette au moment du danger n'aura jamais cours dans ces troupes. Il est vrai qu'elles ont aussi une autre idée de la rapidité de la cavalerie.

La cavalerie, à leur avis, doit être reçue en groupes par les petits détachements d'infanterie, mais en ligne par de plus grands ; les carrés seront rarement ou pas du tout formés, excepté si, dans le cours du combat, la cavalerie attaque de tous côtés. Aussi longtemps qu'elle paraît en tête, ce qui est le plus souvent le cas, c'est la ligne qui donne le feu le plus nourri.

Un point important dans l'armée allemande, c'est que chacun est à la hauteur de son poste. Il en résulte non-seulement que dans chaque grade la science militaire est plus développée, mais que ce résultat ne nécessite nullement la coopération des officiers supérieurs.

Par exemple : Le commandant de brigade n'a pas à s'inquiéter des affaires du régiment, et ainsi de suite. La même louable discipline dont je viens de parler se reproduit à tous les degrés sans jamais res-

sembler à un assujettissement servile. A la vérité, l'inférieur est toujours convaincu que ce qui lui est ordonné par ses supérieurs est bon et juste. Le supérieur se garde d'exiger quoi que ce soit d'insolite. La tranquillité règne entièrement dans les rangs et aucun effort n'est nécessaire pour la maintenir.

Il est encore à remarquer que le ton le plus agréable est d'usage du grade le plus élevé jusqu'au plus bas, tant pour les commandements que pour l'expression du blâme. On n'entendra jamais, par exemple, même dans une amère critique des manœuvres, d'expressions plus fortes que celles-ci : « Cela ne doit pas être » ou « Nous ne le voulons pas ». Aussi, le sentiment de l'honneur n'est jamais blessé, et le blâme est toujours pris en bonne part. Dans toutes les parties du corps des officiers règne le ton le plus amical et on se croirait au milieu d'un cercle de famille plutôt que parmi les représentants de toute une hiérarchie.

Quant aux *manœuvres de campagne*, on doit remarquer qu'elles sont la clef de voûte des exercices de détail pratiqués pendant tout l'été. Quelques corps avaient déjà quitté leurs garnisons depuis longtemps. Les exercices de brigades n'avaient non plus pas lieu en même temps, de sorte que le divisionnaire put les visiter les unes après les autres. Quoiqu'il n'ait pas eu beaucoup à y blâmer, une influence convenable sur le développement des troupes sous ses ordres lui est cependant assurée. Grâce aux nouveaux projets, il en serait de même chez nous à l'avenir, tandis que maintenant toute influence sur le développement des troupes échappe au divisionnaire aussi bien qu'au commandant en chef.

Les *idées pour les manœuvres de campagne* des divisions allemandes sont pour la plupart très simples et peu recherchées ; dans la plupart des cas la disposition est toute donnée et le but principal représente plutôt la bonne direction dans toutes les parties qu'une transcendante combinaison comme par exemple, de vastes mouvements tournants.

Une grande latitude est d'ailleurs laissée aux chefs.

Les dispositions n'entrent pas dans les détails, comme on l'a vu par le spécimen que nous en avons donné plus haut. De plus, il est à observer qu'il n'y a pas autant de terrain parcouru que chez nous, au moins dans nos précédents rassemblements de troupes. D'une part, les uns ne cherchent pas à aller continuellement en avant et à faire réussir toute attaque, ni les autres à tenir constamment leur position.

Munitions. La consommation des munitions est diminuée, ce qui est très à propos pour les cas sérieux et principalement aussi pour les exercices, car une superfluité de détonations et de fumée de poudre nuit à la surveillance et aux commandements.

L'artillerie, par exemple, marque ses mouvements par un coup et salue de la même manière la batterie ennemie quand elle se met en action. Mais il n'est pas question d'un feu de vitesse continu.

Répartition du temps. Les troupes ne sont pas fatiguées à l'excès, et chaque fois l'ordre est rétabli ; la position des avant-postes et la rentrée aux quartiers effectuées convenablement.

Les hostilités commencent généralement à $8 \frac{1}{2}$ heures ; les positions de rassemblement à 8 heures.

L'éloignement du quartier est d'une lieue à une lieue et demie ; à $11 \frac{1}{2}$ heures repos, où chacun reste en place. Appel de tous les officiers montés pour la critique, auprès du commandant ; ce dernier récapitule le tout et fait ses observations sur chaque période de manœuvres. Le subordonné que cela concerne répond sur une interpellation ou il peut demander la parole ; souvent aussi cela a lieu de la part de tiers qui s'y croient intéressés. Le général Werder prend souvent part à ces discussions, ordinairement à la fin, quelquefois vivement et d'une manière instructive pour tout le monde. Tout se passe d'ailleurs de la façon la plus courtoise.

Ces conférences peuvent durer environ une heure, puis le combat est repris, cependant pour peu de temps, et l'on se met en marche pour les quartiers. L'installation des avant-postes, mélangés d'infanterie et de cavalerie, s'est faite avec un soin tout particulier et elle était aussi l'objet de la critique du jour suivant. Le commandant du corps d'armée blâmait particulièrement chaque grand'garde qu'il ne trouvait pas judicieusement placée.

Subsistances. Les rations sont à peu près égales aux nôtres, sans que ce soit par le fait exclusif de l'administration. Pour améliorer, il n'y a aucun obstacle.

Les ustensiles de cuisine sont différents. Chaque homme a une gamelle plus grande que les nôtres, où il peut cuire pour lui seul, s'il le veut. Ordinairement la cuisine se fait par escouade et l'on n'a pas besoin de toutes les gamelles.

Les Allemands bivouaquent le moins possible ; pour exercice une fois. On les cantonne chez le bourgeois, qui les entretient aussi ou leur cuit les rations. On n'use pas ordinairement de grands locaux (Bereitschaftslocale), comme chez nous.

Les *juges de camp* pour les manœuvres sont une bonne institution, et l'on a bien fait de l'introduire en Suisse.

Une grande parade a terminé les manœuvres de la 29^e division. Elle a été très brillante. Les troupes, après s'être perfectionnées dans toutes les branches de l'art de la guerre, se font un honneur et une fête de défiler d'une manière irréprochable devant leur commandant en chef. On défila en colonne ouverte sur front de compagnie ; l'artillerie et la cavalerie au trot.

En somme, les officiers suisses qui ont pu assister à ces manœuvres s'en félicitent beaucoup, tant sous le rapport des choses intéressantes et instructives qu'ils y ont vues que sous celui de l'accueil cordial qu'ils y ont rencontré.

